

CONDITIONS GENERALES DE VENTE F09/07

CGV Annonceurs Professionnels pour la diffusion d'annonces

CGV Annonceurs Professionnels pour la diffusion d'une campagne publicitaire

CGV Annonceurs Particuliers pour le dépôt d'annonce

ANNONCEURS PROFESSIONNELS

PUBLICATION DES PETITES ANNONCES

ACTWEB.FR s'engage à :

Diffuser les annonces transmises par l'Agence dans les deux jours ouvrables suivant leur réception pour une durée de 4 semaines pour une location, 4 semaines pour une vente. Fournir à l'agence, à discrétion, des dépliants d'information et de promotion du site livimmo.com, que l'agent pourra insérer dans les courriers qu'il adresse à ses clients, et mettre à la disposition des clients dans son agence. Traiter l'ensemble des informations qui lui sont transmises par l'intermédiaire de l'ESPACE PROFESSIONNEL, ACTWEB.FR (saisie, modification ou suppression des annonces) dans le cadre du présent contrat de façon strictement confidentielle. Quant aux boutons agence ciblés, ACTWEB.FR s'engage à les diffuser sur les espaces publicitaires indiqués sur le bon de commande en rotation aléatoire.

L'Agence s'engage à :

Tout mettre en œuvre pour satisfaire les clients provenant du site livimmo.com. Informer ACTWEB.FR, par l'intermédiaire de l'ESPACE PROFESSIONNEL, de l'acceptation ou de la rétractation d'une transaction immobilière faisant l'objet d'une annonce dont la diffusion est en cours, dans les deux jours ouvrables qui suivent, de façon à ce que les biens proposés par l'intermédiaire d'Internet soient à tout moment disponibles. Informer ACTWEB.FR, dès qu'il en aura eu connaissance, de tout acte de concurrence notamment de parasitage, de pillage ou autre, susceptible de porter préjudice aux services exploités par ACTWEB.FR. En ce qui concerne les aménagements spécifiques agence, l'Agence s'engage à remettre les éléments demandés au minimum 48h avant la date de diffusion de celui-ci.

Tarifs et facturation

Le principe d'abonnement donne le droit à l'Agence de diffuser ses annonces immobilières, à hauteur du contrat souscrit, sur la base des tarifs mentionnés dans le formulaire de souscription d'abonnement. ACTWEB.FR se réserve cependant le droit de réviser ses tarifs à chaque renouvellement d'abonnement. Toute modification de tarifs sera alors notifiée à l'Agence au moins 2 mois avant l'échéance de l'abonnement en cours. À défaut de contestation par l'Agence de ces nouveaux tarifs dans les 15 jours suivant leur notification, ceux-ci sont réputés avoir été définitivement et irrévocablement acceptés par l'Agence. Dans l'hypothèse où l'Agence n'accepterait pas les nouveaux tarifs d'ACTWEB.FR dans le délai indiqué

ci-dessus, l'Agence pourra résilier son abonnement selon les formalités mentionnées à l'article " Durée et résiliation ".

La tarification est établie en fonction du nombre d'espaces annonces occupés sur le site livimmo.com dans la mesure où ce nombre d'espaces annonces à diffuser est inférieur ou égal au type de contrat souscrit. Si le nombre d'espaces annonces occupés venait à être supérieur au contrat souscrit, l'Agence contactera le Chef de Publicité en charge de son dossier afin de changer de forfait au cours de la période contractuelle. L'Agence désirent s'abonner pour la première fois à ACTWEB.FR doit adresser tous les renseignements requis, notamment un ordre de prélèvement et un RIB à notre service comptable.

Règlement

Les factures seront émises en début de mois et payables à réception (sauf en cas de paiement par CB en ligne ou par chèque du montant total de l'abonnement).

Responsabilité

ACTWEB.FR n'intervient d'aucune façon dans la rédaction des textes des annonces à diffuser qui relève de la responsabilité exclusive de l'Agence qui les a transmis. De plus, ACTWEB.FR ne garantit pas les rendements des annonces diffusées par ses soins. ACTWEB.FR se réserve le droit de refuser purement et simplement tout texte d'annonce qui, à son avis, paraît incompatible avec les finalités du service offert ou paraît susceptible de provoquer des protestations de tiers. L'Agence s'engage expressément à garantir ACTWEB.FR de toute responsabilité éventuellement encourue par ACTWEB.FR dans le processus de transaction immobilière. ACTWEB.FR ne pourra en aucun cas être tenue responsable des problèmes d'acheminement ou de coupure de communication téléphonique ou de problèmes techniques indépendants de sa volonté affectant la diffusion des informations relatives aux biens proposés.

Durée et résiliation

L'abonnement est souscrit pour une période de 12 mois à compter de la date de mise en ligne des annonces de l'Agence sur livimmo.com.

Dans le cadre d'un règlement des factures par mensualités, chacune des parties pourra y mettre fin à tout moment moyennant un préavis de un mois par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

A l'expiration de cette période initiale de 12 mois, le présent contrat sera renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 12 mois, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties à tout moment par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et moyennant un préavis d'un mois.

L'Agence et ACTWEB.FR se réservent le droit de résilier l'abonnement sans préavis en cas de mise en règlement judiciaire ou en cas de liquidation de biens du cocontractant.

Réclamation de l'Agence et Litige

Toute réclamation concernant la diffusion d'une annonce sur ACTWEB.FR devra être faite par l'Agence dans le délai de 8 jours après le commencement de la diffusion initiale. Tout litige afférent à l'interprétation ou l'exécution de l'abonnement sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Garanties des aménagements spécifiques Agence

Le Client fait son affaire personnelle de l'acquisition de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion en ligne sur les Espaces Publicitaires des aménagements spécifiques agence, de telle manière qu'ACTWEB.FR ne puisse être jamais inquiété à ce sujet par tout tiers estimant avoir subi un acte de contrefaçon. Lorsque la publicité donne accès à d'autres sites Internet via des hyper-liens, le Client est responsable de l'obtention et du paiement de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion de ses hyper-liens vers lesdits sites. Il garantit, si nécessaire, avoir obtenu l'autorisation de créer ces hyper-liens et notamment s'il s'agit de liens hyper-texte profonds. Le Client garantit que le contenu du message porté sur les aménagements spécifiques agence ne contrevient à aucune réglementation ou législation en vigueur, ne comporte aucune imputation diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers et respecte les recommandations du Bureau de Vérification de la Publicité. En aucune circonstance les aménagements spécifiques agence ne doivent donner accès par des hyper-liens à des sites Internet au contenu de nature diffamatoire, ou contrefaisant, ou de manière générale illicite et/ou portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Le Client s'engage à garantir intégralement ACTWEB.FR de toute condamnation prononcée à son encontre du fait de la diffusion du message porté sur les aménagements spécifiques agence et des hyper-liens placés sur les aménagements spécifiques agence. La présente garantie porte notamment sur tous dommages et intérêts ou amendes auxquels ACTWEB.FR serait condamné, et s'étend aux frais de justice. ACTWEB.FR se réserve la possibilité de refuser ou de suspendre la diffusion d'un aménagement spécifique agence dont la diffusion serait susceptible de nuire à son image de marque ; dont la forme ou le contenu lui semble illicite ou immoral ; ou pour toute autre raison sans avoir à se justifier à cet égard. Dans ce cas, l'Agence a la faculté de proposer un nouvel aménagement publicitaire spécifique agence dans un délai de 72 heures à compter de la notification du refus ou de la suspension. S'il n'use pas de cette faculté, le contrat se trouvera résolu ou résilié de plein droit.

ANNONCEURS PROFESSIONNELS

DIFFUSION D'UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE

1. Toute souscription d'un ordre de publicité auprès d'ACTWEB.FR implique l'acceptation de nos conditions de vente et de règlement.

2. La publicité paraît sous la seule responsabilité de l'annonceur. ACTWEB.FR se réserve le droit de refuser purement et simplement toute publicité (offres, bandeaux, brochures, abonnements...), même en cours d'exécution, et plus particulièrement quand par sa nature, son texte ou sa présentation, la publicité paraîtrait contraire à l'esprit du site ou susceptible de provoquer des protestations de la part de ses visiteurs ou de tiers.

3. Aucune réclamation ne sera admise si elle n'a pas été effectuée par écrit ou par e-mail dans les 8 jours suivant la date de mise en ligne. En cas de contestation, celle-ci sera soumise à la juridiction des Tribunaux parisiens ou strasbourgeois. Aucune réclamation concernant un retard dans la mise en ligne d'une publicité ne sera admise s'il n'a pas été mentionné sur l'ordre de publicité " jour de rigueur, sinon à supprimer " ou s'il n'a pas été indiqué une date limite de mise en ligne.

4. L'annonceur est responsable du paiement des publicités mises en ligne aux conditions définies sur le tarif.

5. Toutes taxes présentes ou futures sont à la charge de l'annonceur et facturées en sus.

6. ACTWEB.FR ne peut être tenu responsable de problèmes de connexion, de transmission de données, ou d'indisponibilité du réseau. Les produits proposés s'entendent toujours sous réserve de disponibilité au moment de l'acceptation de l'ordre par ACTWEB.FR. Outre le cas visé à l'article 2 ci-dessus, ACTWEB.FR peut également être amené à déplacer, neutraliser, abandonner ou supprimer la publicité. En fonction des circonstances, ACTWEB.FR se réserve la faculté ou bien de résilier le contrat, ou bien de le laisser suivre son cours. L'annonceur pourra s'y opposer sous huitaine à réception de la notification, à défaut de quoi, son accord sera réputé acquis. Quelle que soit l'option retenue, le coût de la campagne sera exigible pour le temps effectivement couru.

7. ACTWEB.FR se réserve le droit de modifier ses tarifs sans délai. Les frais techniques sont facturés en sus.

8. Facturation :
Toute publicité (offres, bandeaux, brochures, abonnements...) est payable comptant à la remise de l'ordre, soit par chèque bancaire, par carte bancaire, par traite ou par virement (frais à la charge du client).

Les clients réguliers pourront cependant, après accord préalable d'ACTWEB.FR, régler leur facture à 15 jours date de facturation.

Tout retard de paiement entraînera de plein droit :

- la suspension de l'exécution du contrat,
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées restant dues et des ordres non encore facturés,
- le paiement comptant à la remise de l'ordre de toute nouvelle mise en ligne ou la suspension de leur exécution,
- une facturation d'intérêts de retard calculée au taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal réglable à réception par chèque bancaire,
- l'exigibilité d'une indemnité de 10% des sommes dues au titre de clause pénale, outre les frais judiciaires éventuels.

Toutes nos factures sont payables à Strasbourg ; nos traites ne font ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, les Tribunaux parisiens ou strasbourgeois sont seuls compétents.

9. Ordres :

L'annonceur désirant pour la première fois passer un ordre à ACTWEB.FR doit adresser tout renseignement requis par ce dernier, notamment destiné à son service comptable.

Les ordres de publicité (offres, bandeaux, brochures, abonnements...) doivent parvenir à ACTWEB.FR soit sous forme électronique, soit par fax, soit par courrier.

Le délai et les spécifications techniques sont ceux précisés dans les tarifs et les documents de passage d'ordre en vigueur.

En cas de non respect de ces délais et spécifications techniques, la responsabilité d'ACTWEB.FR ne pourra être engagée.

Les modifications ou annulations des ordres ne pourront être faites que dans un délai supérieur à 3 jours avant la date de mise en ligne.

À l'exception d'une clause de dédit spécifique conclue et acceptée entre les parties, l'exécution d'un contrat en cours ne peut être annulée par le client.

10. Responsabilité

Il appartient au client d'assurer sa propre sécurité informatique. ACTWEB.FR ne saurait être tenue responsable de tout dégât accidentel ou volontaire causé au client par des tiers ou par leur connexion au réseau Internet.

Il appartient au client de s'assurer de la compatibilité de son système informatique ou de celui de tiers avec les applications développées et diffusées par ACTWEB.FR.

ACTWEB.FR ne saurait être tenue responsable de la mauvaise qualité ou du dysfonctionnement de systèmes informatiques appartenant ou exploités par des tiers hébergeant ou diffusant les liens informatiques donnant accès aux produits commercialisés par ACTWEB.FR ou de leur incompatibilité avec les applications développées ou distribuées par ACTWEB.FR.

11. Force Majeure

En cas de force majeure, ACTWEB.FR ne pourrait être responsable d'un quelconque préjudice qui pourrait être subi par le client. Sont notamment constitutifs de cas de force majeure les événements suivants : guerre, émeute, grève, incendie, explosion, inondation, cyclone, tremblement de terre, sabotage, virus informatique, défaillance d'un système informatique ou tout autre événement indépendant de la volonté d'ACTWEB.FR et susceptible de compromettre l'exécution de ses prestations.

ANNONCEURS PARTICULIERS

DIFFUSION D'UNE ANNONCE

1. Toute souscription au dépôt d'une annonce auprès d'ACTWEB.FR implique l'acceptation de nos conditions de vente et de règlement.

2. L'annonce paraît sous la seule responsabilité de l'annonceur.

ACTWEB.FR se réserve le droit de refuser purement et simplement toute annonce, même en cours d'exécution, et plus particulièrement quand par sa nature, son texte ou sa présentation, la publicité paraîtrait contraire à l'esprit du site ou susceptible de provoquer des protestations de la part de ses visiteurs ou de tiers.

3. L'annonceur particulier est responsable du paiement des annonces mises en ligne aux conditions définies sur le tarif. (hors gratuités)

Dès qu'une annonce est publiée sur livimmo.com, son règlement nous reste acquis, même si celle-ci est arrêtée avant la fin de sa parution. Si les textes, coordonnées téléphoniques et prix figurant dans les annonces peuvent être modifiés en cours de parution, en aucun cas le prix mentionné ne peut-être augmenté.

4. ACTWEB.FR ne peut être tenu responsable de problèmes de connexion, de transmission de données, ou d'indisponibilité du réseau.

5. Facturation :

Toute annonce déposée en ligne est payable comptant soit par chèque bancaire, soit par carte bancaire.

Dans le cas d'un paiement par chèque bancaire, l'annonce ne sera mise en ligne qu'à réception du chèque l'ordre ACTWEB.FR à l'adresse :

ACTWEB.FR – Service Client LIVIMMO.COM 17 Boulevard de la Marne – F – 67000 Strasbourg.

6. Responsabilité

Il appartient au client d'assurer sa propre sécurité informatique. ACTWEB.FR ne saurait être tenue responsable de tout dégât accidentel ou volontaire causé au client par des tiers ou par leur connexion au réseau Internet.

Il appartient au client de s'assurer de la compatibilité de son système informatique ou de celui de tiers avec les applications développées et diffusées par ACTWEB.FR.

ACTWEB.FR ne saurait être tenu responsable de la mauvaise qualité ou du dysfonctionnement de systèmes informatiques appartenant ou exploités par des tiers hébergeant ou diffusant les liens informatiques donnant accès aux produits commercialisés par ACTWEB.FR ou de leur incompatibilité avec les applications développées ou distribuées par ACTWEB.FR.

7. Force Majeure

En cas de force majeure, ACTWEB.FR ne pourrait être responsable d'un quelconque préjudice qui pourrait être subi par le client. Sont notamment constitutifs de cas de force majeure les événements suivants : guerre, émeute, grève, incendie, explosion,

inondation, cyclone, tremblement de terre, sabotage, virus informatique, défaillance d'un système informatique ou tout autre événement indépendant de la volonté d'ACTWEB.FR et susceptible de compromettre l'exécution de ses prestations.

8. Conditions particulières :

Toute annonce non renouvelée toutes les 4 semaines sera supprimée.